

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE SAMEDI 13 JANVIER 2024**

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS :

BAVUZ Stéphanie	FOLLIET Marie-Christine	ARMAND Jean-Michel
MOLINIER Florence	BERLIOZ Gilles	GARDONI Marc
BANDET Marcel	GRABOWSKI Catherine	BARBIER Serge
MADRIGAL Nicolas	CAPITAN Raphaël	MADRIGAL Géraldine
DOUSSET Maud	CURIAL Magali	

ABSENTS EXCUSES : PUJOS Thierry

SECRETAIRE : MOLINIER Florence

La séance commence par l'approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et sera donc affiché sur le site de la commune.

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS

Madame le Maire expose qu'ENEDIS, concessionnaire des ouvrages de distribution d'électricité, a mandaté la société SALENDRE RESEAUX pour réaliser des travaux, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique. Ces travaux portent sur la parcelle communale, dans le secteur des Fourches, cadastrées :

- Section A n° 2287

Ainsi, la société SALENDRE RESEAUX propose à la Commune de conclure une convention de servitude de passage pour cette parcelle du domaine privé de la Commune.

Madame le Maire ajoute que chaque convention de servitude sera consentie à titre gratuit, pour la durée de l'exploitation de l'ouvrage.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** les conventions de servitude pour ouvrages de distribution de l'électricité à conclure avec ENEDIS, pour les parcelles précitées,
- **AUTORISE** Madame le Maire à la signer ainsi que tout document y afférent.
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet

OBJET : TARIFS 2024 DE LOCATION, DE REMPLACEMENT DE VAISSELLE ET MATERIEL DE LA SALLE DES FETES

Madame le Maire indique qu'il y a donc lieu de revoir les tarifs de remplacement du matériel de la salle des fêtes proposés aux locataires.

Elle donne lecture du projet.

Madame le Maire rappelle les tarifs fixés par délibération n°D-2023-34 et propose la récapitulation suivante :

HABITANTS VIRIGNIN 1 JOUR SEMAINE	80,00 €
HABITANTS VIRIGNIN 1 JOUR W.E	200,00 €
HABITANTS VIRIGNIN 2 JOURS W.E	300,00 €
ASSOCIATIONS VIRIGNIN EN SEMAINE	40,00 €
ASSOCIATIONS DE VIRIGNIN W.E	70,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES COMMUNE 1 JOUR SEMAINE	150,00€

ASSOCIATIONS EXTERIEURES COMMUNE 1 JOUR W-E	300,00€
ASSOCIATIONS EXTERIEURES COMMUNE 2 JOUR W-E	500,00€
ASSOCIATIONS EXTERIEURES COMMUNE A BUT LUCRATIF 1 JOUR WEEK-END	600,00€
ASSOCIATIONS EXTERIEURES COMMUNE A BUT LUCRATIF 2 JOUR W-E	700,00€
ASSOCIATIONS VIRIGNIN 1 FOIS/ AN	GRATUIT
EXTERIEURS 1 JOUR SEMAINE	500,00 €
EXTERIEURS 1 JOUR W.E	600,00 €
EXTERIEURS 2 JOURS W.E	700,00 €
LOCATION A BUT LUCRATIF	1100,00 €
LOCATION VAISSELLE	50,00 €
NETTOYAGE MAL RÉALISÉ	200,00 €
NETTOYAGE NON RÉALISÉ	500,00 €
NON REMISE DES CLEFS A TEMPS	50,00 € / jour
CAUTION	2000,00 €

Ainsi que les tarifs de remplacement de la vaisselle et de matériel :

▪ Pot à Eau	4,00 €
▪ Assiette	3,00 €
▪ Assiette à dessert	3,00 €
▪ Verre ballon	2,00 €
▪ Coupe	2,00 €
▪ Tasse	2,00 €
▪ Petite cuillère	2,00 €
▪ Grande cuillère	2,00 €
▪ Fourchette	2,00 €
▪ Couteau	3,00 €
▪ Saladier	5,00 €
▪ Tire-bouchon	3,00 €
▪ Planche à découper	40,00 €
▪ Corbeille	7,00 €
▪ Micro-ondes	200,00 €
▪ Percolateur	200,00 €
▪ Table	100,00 €
▪ Chaise	100,00€
▪ Mange-debout	100,00€

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** l'ensemble des tarifs de location et tarifs de remplacement de la vaisselle et de matériel de la salle des fêtes de Virignin.

OBJET : ADHESION A LA PATEFORME UNIQUE DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS POUR LES ACHETEURS DE L'AIN

Madame le maire informe le conseil municipal de la décision du Conseil départemental de l'Ain de créer une plateforme de dématérialisation des marchés publics mise à disposition gratuitement auprès des communes de l'Ain et leurs groupements ainsi que des bailleurs sociaux.

Un tel outil permettra ainsi aux entreprises d'accéder à l'ensemble des consultations lancées par les acheteurs publics de l'Ain et surtout d'harmoniser leurs démarches pour télécharger les dossiers et déposer des offres électroniques. Les consultations bénéficieront d'une meilleure visibilité, ce qui conduira à accroître le nombre d'offres et de fait améliorera le rapport qualité/prix des propositions.

Enfin, il est important de noter que depuis le 1er octobre 2018, la réglementation va imposer aux entreprises de répondre par voie électronique et donc leur interdire de répondre sur support papier. Dans ce contexte, une plateforme mutualisée est un enjeu d'autant plus important afin d'harmoniser les procédures pour accompagner les PME, voire éviter qu'elles s'éloignent de la commande publique, ce qui serait préjudiciable pour les finances publiques des organismes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à L'UNANIMITE :

- **ACCEPTÉ** les termes de la convention de mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics,
- **AUTORISE** Madame le maire à signer ladite convention.
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet

INFORMATIONS DIVERSES :

- M. Gilles BERLIOZ et M. Nicolas MADRIGAL ont eu un rendez-vous le 12/01/2024 avec le service qui va déplacer le monument aux morts. Le 29 janvier 2024 l'entreprise opérera le déplacement du monument aux morts.
- Marcel BANDET propose un aménagement autour du monument aux morts nouvellement installé afin de parfaitement l'intégrer dans son nouvel environnement.
- Mme le Maire évoque le problème du flux routier qui n'est toujours pas réglé. Le Département demande à la commune de Virignin de financer une nouvelle étude d'aménagement de la traversée de Virignin. Le Département financerait à 50% cette étude. Géraldine MADRIGAL propose une rencontre avec l'association Bugey développement afin de trouver une solution commune à proposer au Département. Marcel BANDET évoque la proposition antérieure qui consistait à refaire les ponts, solution très onéreuse environ 40 millions d'euros. Jean-Michel ARMAND propose une étude de circulation de chaque entreprise concernée par le trajet afin de mesurer la volumétrie. Une proposition de Marcel BANDET de faire le trajet dans les camions DUMLAS TP afin d'appréhender les contraintes qui sont les leurs. Géraldine MADRIGAL, Stéphanie BAVUZ et Florence MOLINIER proposent la constitution d'un groupe de travail qui aura pour mission de proposer des projets au conseil municipal ainsi qu'à Bugey développement. Les membres de la commission de travail seront : Stéphanie BAVUZ, Gilles BERLIOZ, Nicolas MADRIGAL, Marcel BANDET, Catherine GRABOWSKI, Jean-Michel ARMAND.
- Question de Maud DOUSSET concernant les conditions suite à l'appel à projet d'installation d'une restauration au port. Les candidats sont : Marine SONOT et Arthur GUILLEMIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h50

Le secrétaire de séance,

MOLINIER Florence



Le Maire,

Stéphanie BAVUZ

